

VOTRE ENFANT VA AVOIR UNE **RADIOGRAPHIE**

Madame, Monsieur,

Un examen radiologique a été prescrit à votre enfant.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen qui doit répondre à un problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur l'état de santé de votre enfant ainsi que sur les médicaments qu'il prend (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de ses anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

LE SCANNER ET LA RADIOGRAPHIE **UTILISENT DES RAYONS X**

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. À titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM ET L'ÉCHOGRAPHIE **N'UTILISENT PAS DE RAYONS X**

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cet examen permet de façon fiable la recherche d'une anomalie pour mieux comprendre les symptômes de votre enfant.

LE DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

Pour faire l'examen dans les meilleures conditions de sécurité, un matériel adapté à l'âge de votre enfant (planchette, bandes, cales de mousse, sacs de sable) sera éventuellement utilisé pour éviter au maximum qu'il ne bouge et qu'il ne tombe.

L'examen nécessite sa collaboration s'il est en âge de comprendre, et éventuellement la vôtre s'il est petit et si vous acceptez de rester à son côté pour lui parler pendant l'examen. Un personnel qualifié réalisera l'examen et vous expliquera les étapes successives.

LA RADIOGRAPHIE COMPORTE-T-ELLE DES RISQUES ?

La salle d'examen comporte un matériel de radiologie et de réanimation adapté aux normes en vigueur. Les risques de cet examen sont faibles. Les systèmes d'immobilisation pourront laisser des empreintes très transitoires sur la peau fragile de votre enfant. La seule complication observée est en fait la chute de la table. Tout est mis en œuvre pour que ce risque soit réduit au maximum.

QUELS SONT LES RISQUES D'IRRADIATION ?

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée.

Toutefois, pour les femmes enceintes qui souhaitent rester auprès de leur enfant pendant l'examen, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

La formation du personnel, les contrôles fréquents du matériel et l'aménagement spécial de la salle d'examen ont été étudiés pour que l'irradiation de votre enfant soit aussi faible qu'il est raisonnable pour obtenir des informations ayant une qualité indispensable au diagnostic.

PENDANT L'EXAMEN

Si vous souhaitez rester auprès de votre enfant pour le rassurer et si vous n'êtes pas enceinte, vous pouvez assister à l'examen.

Bien que l'examen soit fait par une équipe entraînée, le voir faire chez son propre enfant peut être mal supporté par certains parents. Vous n'êtes en aucun cas tenu d'y assister et si vous préférez patienter en salle d'attente, le personnel vous informera du déroulement.

Suivez les consignes du personnel pour ne pas gêner la réalisation de l'examen, en particulier ne pas interposer vos mains sous le rayonnement.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à faire passer à votre enfant. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Monsieur

a personnellement rempli cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :